

Éditorial : Pause sur l'autoroute virtuelle de la communication.....	p. 1
Semaine de l'action bénévole – les bénévoles à l'honneur !.....	p. 2
Hommage à M. Richard Rivest.....	p. 3
Osez la médiation pour mieux vivre ensemble.....	p. 4
La médiation – un témoignage.....	p. 5
Louis-Joseph-Papineau : des étudiants se distinguent.....	p. 6
Le feuillet de Jacinthe et ses amis.....	p. 7
L'équipe de Trajet.....	p. 10

## Pause sur l'autoroute virtuelle de la communication

Nous vivons une période pour le moins particulière en ce qui a trait à nos relations avec les autres. Nous échangeons des courriels et des messages texte, soupçons avec des amis respectueusement attentifs à la sonnerie de leur téléphone portable, nous croisons dans la rue des gens qui semblent parler tout seul et qui gesticulent mais qui, en fait, sont en grande discussion sur leur cellulaire. Nous pouvons voir et parler à ceux qui sont loin par le biais de Skype. Nous allons même jusqu'à chercher l'amour sur des sites de rencontre et échangeons, avec des gens que nous ne connaissons qu'à travers leur profil, des informations sur notre vie privée, sur nos espoirs et nos rêves. Certains parlent même d'amours virtuelles, de relations de couple sans contact physique. Nous sommes entourés d'ondes et nous participons, pour la plupart avec enthousiasme, à cette merveilleuse évolution de la communication.

Cette merveille a quand même ses limites et ses travers. On entend des histoires, certaines un peu tristes et d'autres carrément désolantes. De nouveaux délits sont même venus s'ajouter à une liste déjà longue. J'ai entendu plusieurs témoignages de personnes victimes de méfaits sur le Web ou sur les nouveaux moyens de communication. Cette façon de communiquer ouvre la porte à toutes sortes d'abus et de fraudes. Des personnes vulnérables le deviennent du coup davantage. Ceux qui se croyaient à l'abri ne le sont pas. Facebook contre-attaque et utilise, parfois à notre insu, des données relevant de notre vie privée.

Ces modes de communication ne favorisent pas le respect des frontières de chacun des interlocuteurs. Il semble parfois que les gens se permettent d'écrire et de faire des choses qu'ils n'oseraient jamais faire en face de la personne.

Par ailleurs, je rencontre de plus en plus de personnes accrochées à leur cellulaire, « textant », parlant sans être attentifs à ce qui se passe autour d'eux. Où sont-ils ? Dans l'autobus ou dans le métro, dans les parcs, dans les salles d'attente, dans les écoles, etc.

Chacun joue à son jeu, écrit à ses amis (virtuels), vit dans son monde.

J'apprécie ces nouvelles technologies et je constate leur utilité, mais je demeure critique quant à l'utilisation qu'on en fait et aux répercussions qu'elles risquent d'avoir à plus long terme sur les relations humaines.

En avril dernier, j'ai rencontré un groupe de jeunes qui se préparaient à faire leurs travaux communautaires pour le Défi sportif, durant la fin de semaine des 3 et 4 mai. Presque tous avaient des téléphones cellulaires et tous un nombre effarant d'amis Facebook. Nous avons cru bon d'interdire le port du téléphone durant ces deux journées. Pourquoi ? Tout simplement pour qu'ils soient présents de corps et d'esprit, disponible à ce qui se passerait. Durant la rencontre, les jeunes étaient peu attentifs et avaient hâte qu'on termine notre laïus sur ce que l'on attendait d'eux. À la toute fin de la rencontre, nous leur avons montré sur l'Internet dans quel contexte ils auraient à travailler durant la fin de semaine. Ils ont vu ces personnes ayant des limitations fonctionnelles pratiquer leur discipline avec enthousiasme et détermination. Le silence s'est fait, chacun regardant les images défiler sur l'écran ; l'émotion ressentie était perceptible. Leur silence en témoignait.

Durant la fin de semaine, personne n'a utilisé son cellulaire. Ils n'ont pas eu l'air perdus pour autant. Au contraire, ils étaient très présents, regardaient les athlètes dans les yeux, serraient des mains, faisaient des accolades, encourageaient les sportifs à s'user les cordes vocales. Bref, une magie a opéré, celle du plaisir d'être en relation avec les autres, d'être vraiment là et de pouvoir faire la différence pour quelqu'un. La communication de personne à personne reste définitivement quelque chose de grand et d'indispensable à la survie de l'humanité. Restons reliés les uns aux autres autrement que connectés, et usons de ces technologies avec discernement.

*Martine Bordeleau, intervenante*

Cette année encore, nous avons tenu à souligner la Semaine de l'action bénévole en visitant quatorze des organismes qui collaborent avec nous et qui ont la générosité d'accueillir les adolescents en travaux bénévoles.

Il nous est malheureusement impossible de visiter tout le monde chaque année, car vous êtes très nombreux à apporter votre contribution en accueillant des jeunes. Nous tenons toutefois à vous remercier chaleureusement tous et toutes pour votre dévouement. Sachez que votre implication est essentielle et que par votre accueil, vous offrez aux adolescents la chance de régler leur situation légale, de vivre une expérience de travail stimulante et l'occasion de rencontrer des gens sympathiques et engagés. Votre travail auprès d'eux contribue à l'amélioration de la qualité du tissu social et favorise les liens entre les citoyens.

Pour tout cela, nous vous sommes reconnaissants et du fond du cœur, nous vous disons MERCI !

*NB : Toutes nos excuses à celles et ceux que nous avons pris en photo et qui n'apparaissent pas sur cette page – la plupart des photos n'était pas malheureusement pas exploitable !*



Donald Sanon, de Trajet, est allé remercier Jessica, du Centre communautaire Dawson.

## Les bénévoles à l'honneur !



Gloria et Julio, de la Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié (COCLA), en compagnie de Véronique Hébert (à gauche) et de Véronique Poulin (à droite), de Trajet.

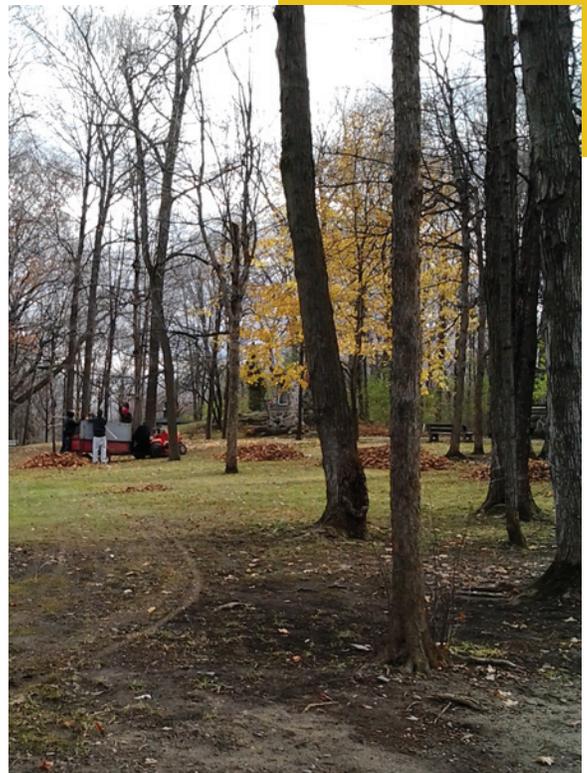


## Hommage à M. Richard Rivest

Nous avons dernièrement eu le cœur brisé en apprenant le décès d'un de nos très précieux collaborateurs. M. Rivest travaillait à la Chapelle de la Réparation (ci-dessus) et accueillait des jeunes en travaux communautaires depuis 1990. Il était une personne très ouverte et sensible, toujours prêt à aider. Il nous disait, même pour des jeunes pour lesquels nous avons des réserves quant à leur collaboration : « Y'a pas de problèmes, envoie-le moi, on va s'organiser. On va toujours bien l'essayer. » Les préjugés, il ne connaissait pas ça, il n'était que générosité. À chaque automne, depuis sept ans, nous allions passer quelques samedis avec lui et des groupes de jeunes afin d'aider à ramasser les feuilles qui couvraient le terrain du site de pèlerinage.

Nous ne le savions pas, mais l'automne dernier avait lieu notre dernière collaboration avec lui. Il nous a quittés trop tôt, nous n'avons pas eu le temps de lui dire tout ce qui aurait pu être dit... Nous le garderons en mémoire et lors de nos prochaines corvées sur le site, il sera présent à nos côtés et nous pourrons lui chuchoter toutes ces choses que nous n'avons pas eu le temps de lui confier.

Merci, M. Rivest, pour tous ces bons souvenirs !



*Des jeunes de Trajet ramassent les feuilles sur le terrain de la Chapelle de la Réparation (page de gauche), à l'automne dernier.*

*Le terrain de la médiation est celui de la reconnaissance, de la qualité de la communication, de la compréhension de soi et des autres, de l'ouverture à la différence, de la créativité et de l'inventivité...*

Jean-Louis Lascoux

## Osez la médiation pour mieux vivre ensemble !

« As-tu pensé à la médiation ? » C'est la question que j'ai posée à mon fils qui me parlait de ses problèmes avec ses voisins. Ceux-ci avaient décidé de célébrer la fin de l'année scolaire et le party qui devait se terminer à minuit s'est étiré jusqu'aux petites heures du matin. Son coloc, furieux parce qu'incapable de fermer l'œil, a fait le choix d'appeler la police vers 3h. Voici quelle fut la réponse du policier : « Vous êtes la sixième personne qui appelle. Nous sommes trop occupés pour intervenir, ce n'est pas notre priorité. » À la colère venaient s'ajouter la frustration et l'impuissance.

Ce sont justement ces mêmes sentiments que ressentent la plupart des personnes qui s'adressent à notre service de médiation citoyenne. Elles ont l'impression d'avoir tout essayé. La plupart ont déjà porté plainte à la police, consulté un avocat, pris selon le cas des mesures auprès de la cour des petites créances ou de la Régie du logement. Les personnes en litige se considèrent toutes comme des victimes et perçoivent l'autre comme un ennemi. Chacun parle de la violence chez l'autre, sans pour autant voir sa propre violence verbale. Selon Marshall B. Rosenberg, qui a développé le modèle de communication non violente : « L'origine de la violence réside dans la manière dont nous avons appris à penser, à communiquer et à gérer les rapports de pouvoir. » Derrière les jugements sur l'autre, les évaluations et les interprétations, se cachent des besoins universels qui font appel entre autres au respect, à la sécurité, à la compréhension, à la responsabilité et à la liberté.

Au fond, la médiation n'est rien d'autre qu'un moyen de permettre à des êtres humains de s'asseoir ensemble pour mieux se comprendre. Elle écarte l'idée qu'il puisse y avoir un gagnant et un perdant. Elle favorise l'écoute mutuelle, permettant à chacun de se sentir entendu dans le respect et la dignité. Elle vise à retisser des liens de manière à mieux comprendre ce dont chacun a besoin et à redonner du sens à la relation. La médiation est au service des personnes, et l'intention du médiateur sera de soutenir les échanges dans la recherche de solutions communes.

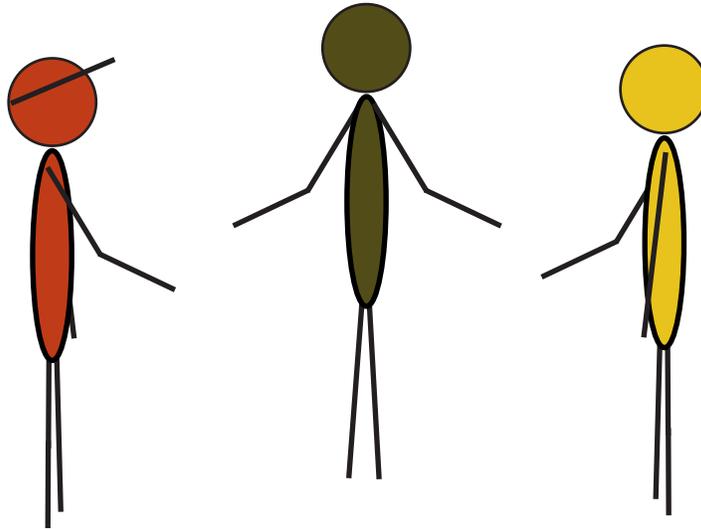
Si la médiation semble si prometteuse, comment expliquer qu'il y ait si peu de demandes ? À titre d'exemple, plus de 77 000 audiences ont été tenues par le tribunal de la Régie du logement durant l'année 2012-2013. De ce nombre, seulement 130 dossiers furent réglés par la conciliation. La réponse de mon fils à ma question initiale fut celle-ci : « J'en ai parlé à mes coloc et ils trouvent cela trop gros. » Il faut comprendre que le refus de la médiation est souvent guidé par l'incertitude, le doute et la peur. Les gens craignent d'être mal considérés, de se voir obligés de couper la poire en deux ou pire encore : de devoir capituler. Autrement dit, ils se méfient de la médiation parce que celle-ci est mal comprise.

C'est pourquoi nous applaudissons la décision du gouvernement du Québec qui a institué, en février dernier, un nouveau code de procédure civile qui mettra « l'accent sur les modes amiables de règlement des conflits, comme la médiation, l'arbitrage ou la conciliation, des modes plus conviviaux, accessibles et rapides ». À nos yeux, la promotion du dialogue et de la réconciliation par la médiation n'est pas uniquement l'affaire des autorités en place. Elle est l'affaire de tous, du fait qu'elle favorise la responsabilisation et la prise en charge des situations conflictuelles par les membres de la communauté. Des valeurs que nous chérissons et qui sont au cœur même de notre mission.

Vous aussi avez à cœur de promouvoir la paix dans votre communauté ? Osez la médiation ! Notre équipe de médiateurs est prête à vous soutenir dans vos efforts pour prévenir et résoudre les conflits.

Écrivez-nous à [info@trajetoja.org](mailto:info@trajetoja.org) ou appelez-nous au 514-521-2000, poste 245. Nous prendrons plaisir à vous lire et à répondre à vos questions.

André Bélanger,  
médiateur bénévole



## La médiation : un témoignage

Bonjour,

Je m'appelle Diane, je suis éducatrice en service de garde et j'aimerais vous faire partager mon expérience de médiation pénale avec un adolescent.

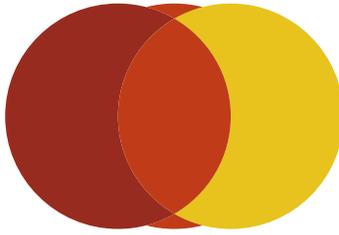
Ce jeune homme m'a agressée physiquement et m'a menacée, suite à une intervention dans la cour de l'école où je travaille. Je ne pensais jamais qu'une telle chose pouvait m'arriver ! J'ai donc décidé d'alerter les policiers.

Quelques semaines plus tard, un médiateur de Trajet m'a contactée. Il m'a expliqué les suites à venir pour l'adolescent et m'a demandé si j'étais intéressée à échanger avec lui. Je ne m'attendais pas à ça et je ne pensais pas vivre d'autres suites à cet événement. Sur le coup, ma réaction en était une d'incertitude. Que devais-je faire ? Qu'est-ce que j'avais à retirer de cet échange ? J'en ai discuté avec mes proches, qui trouvaient le processus intense. Cependant, ma volonté d'aller au bout de cette histoire a pris le dessus et j'ai décidé de participer à la médiation, sans avoir trop d'attente ; il s'agissait d'un adolescent, après tout.

Les échanges avec le médiateur, lors de la rencontre de préparation au « face à face » avec le jeune, m'ont donné confiance en moi. Il a pris le temps de créer un lien et tout ça a donné un sens à mon implication. Il est vrai que durant la rencontre avec l'adolescent, j'étais stressée et je me demandais ce qu'il était prêt à recevoir. J'avais parfois l'impression que ce jeune était à moitié volontaire pour participer, mais la présence du médiateur était rassurante. Tout s'est bien déroulé, jusqu'au moment où il a été question de la réparation. Je me suis alors demandé comment ce geste pouvait être réparé et surtout, qu'est-ce qu'il était réaliste de demander. J'ai finalement demandé une lettre d'excuses, que le jeune devait rédiger et me faire parvenir dans les semaines suivantes. Ça peut paraître peu, mais suite à nos échanges, c'est ce qui me paraissait pertinent. Je me suis demandé : va-t-il saisir la portée de cette rencontre et de ma demande de lettre ? Mais j'ai réalisé que je n'avais pas de contrôle là-dessus et qu'il valait mieux le faire pour moi, pour le sens que cette démarche avait pour moi. Ce contact d'humain à humain m'a fait du bien et m'a donné confiance, tant au plan personnel qu'au plan professionnel, en plus de contribuer à diminuer ma rancune envers ce jeune que l'événement m'avait laissée.

Ma participation à la médiation m'a beaucoup apporté et je crois qu'il faut continuer à relancer les personnes victimes, car cela leur force la main, mais dans le bon sens du terme. En tout cas, moi, ça m'a permis d'investir l'événement dont j'ai été victime, chose que je n'aurais pas faite autrement. Le fait de m'y arrêter et de m'y impliquer m'a fait mieux comprendre les séquelles, me permettant d'y faire face et de m'en remettre.

Merci,  
Diane



## Louis-Joseph-Papineau : des étudiants se distinguent

Pour une deuxième année consécutive, Trajet a eu la chance de collaborer avec l'école Louis-Joseph-Papineau en donnant une formation de médiateur à des élèves. 19 jeunes ont été sélectionnés pour devenir médiateurs et 14 ont terminé l'année. Ils ont participé à plus de 21 ateliers où on leur enseignait l'écoute, l'impartialité, la manière de poser des questions, l'intervention en situation de conflit et les façons d'agir en tant que médiateur. Présentations théoriques, exercices pratiques, jeux de rôle et discussions en petits et grands groupes ont été utilisés pour leur enseigner des notions et leur permettre de les intégrer, tout cela dans une ambiance agréable.

Tous les midis, deux par deux et parfois trois par trois, nos médiateurs arpentaient les corridors dans la section des casiers, à l'écoute de tonalités trop graves ou trop aiguës ou de gestes laissant présager une lutte gréco-romaine plutôt qu'une lecture de poème !

En janvier, M. Thomas, le directeur de l'école, nous a dit qu'il était très heureux du projet, et qu'il voyait l'impact positif des médiateurs dans la section de l'école où ils intervenaient. C'est avec grand plaisir que nous avons transmis le message aux médiateurs. Ce commentaire fut très apprécié par les jeunes, qui se demandaient souvent si leurs interventions faisaient une différence dans l'école.

Outre les retombées positives pour l'école dont nous n'avons pas conscience, il y a eu des retombées sur nos médiateurs eux-mêmes. Voici quelques uns de leurs commentaires extraits des questionnaires de bilan de fin d'année :

- « J'ai plus de facilité à communiquer avec les autres et à travailler en équipe. »
- « J'ai amélioré ma patience. »
- « J'ai appris comment intervenir avec impartialité. »
- « Je suis devenue une meilleure personne. »
- « Je suis maintenant capable de régler un conflit. »
- « J'ai dépassé ma gêne, je serai capable d'aller vers les gens. »
- « J'ai appris à communiquer sans attaquer les gens, même dans les pires situations. »
- « J'ai appris qu'il y a des conflits qu'on peut régler sans la force physique. »
- « Je suis fier qu'on vienne aide aux plus jeunes de l'école. »
- « J'ai appris l'art de l'écoute et l'art de poser des questions. »
- « J'ai amélioré ma capacité à lire les sentiments des autres. »
- « J'ai appris que nous avons une capacité d'influence envers les plus jeunes. »
- « J'ai développé la persévérance et l'ouverture d'esprit. »

Tous ces beaux commentaires démontrent bien la profondeur et l'ouverture d'esprit de ces jeunes. Encore une fois, les médiateurs de Louis-Joseph-Papineau ont démontré leur sens de l'engagement, leur envie de faire une différence et leur grand altruisme. Ils ont accepté, semaine après semaine, de sortir de leur zone de confort, de dépasser leur gêne, pour faire une différence dans leur école. Leur sens de l'engagement fut inspirant et motivant.

Je voudrais aussi remercier les trois intervenantes de Louis-Joseph-Papineau sans qui ce projet n'aurait pas été possible : Valérie Lesage, Marie-Luce Dufour et Hélène Charest. Nous remercions aussi M. Benoit Thomas, directeur de l'école, qui a accepté de donner vie au projet pour une deuxième année.

*Julie Pouliot,  
médiatrice*



## Dans chaque numéro, retrouvez le feuilleton de Jacinthe et ses amis

**De : Jacinthe**  
**À : Joanne et Pierre**  
**Objet : Un changement dans votre tâche**

J'ai entendu dire que votre description de tâches n'était plus tout à fait la même. Est-ce vrai ou est-ce une rumeur ? Si oui, pouvez-vous m'en dire un peu plus ?

**De : Joanne et Pierre**  
**À : Jacinthe**  
**Objet : Tu as vu juste !**

Il s'agissait de recruter de nouveaux organismes d'accueil pour les adolescents qui ont des travaux bénévoles à réaliser. C'est une tâche que nous assumions déjà, mais nous ne pouvions pas toujours y accorder le temps nécessaire. Donc, pendant trois mois, de février à avril, nous avons consacré une quinzaine d'heures par semaine à la recherche de nouveaux partenaires.

**De : Jacinthe**  
**À : Joanne et Pierre**  
**Objet : Je suis surprise**

Je comprends mal. Chaque année, je me fais un plaisir de lire votre rapport annuel qui mentionne un nombre important d'organismes d'accueil, alors comment expliquer ce besoin de nouveaux collaborateurs ? Je m'inquiète... Est-ce que les adolescents commettent davantage de délits ?

**De : Joanne et Pierre**  
**À : Jacinthe**  
**Objet : On se calme !**

Rassure-toi, cette année, nous avons reçu moins de dossiers que par le passé. Toutefois, beaucoup des adolescents qui nous sont référés sont disponibles seulement le soir et la fin de semaine, et ce n'est pas la majorité

des organismes qui offrent ces plages horaires. Cette réalité occasionne deux problèmes. D'une part, la sollicitation répétée des mêmes superviseurs pour accueillir les adolescents, ce qui leur met beaucoup de pression sur les épaules. D'autre part, les adolescents doivent attendre que la place se libère au sein de l'organisme, ce qui retarde le début de leurs travaux bénévoles. Donc, ma chère Jacinthe, pour être plus précis, nous voulons recruter de nouveaux organismes qui pourraient accueillir les adolescents les soirs et fins de semaine.

**De : Jacinthe**

**À : Joanne et Pierre**

**Objet : J'ai une solution pour vous**

C'est pourtant facile... Vous n'avez qu'à recruter les restaurants et les boutiques, et votre problème est réglé ! Ça me surprend que vous n'y ayez pas pensé !

**De : Joanne et Pierre**

**À : Jacinthe**

**Objet : Un peu d'histoire**

Et oui, nous y avons pensé ! Mais la loi stipule que les travaux bénévoles doivent être réalisés au profit de la collectivité. À l'époque, dès les premières années d'existence du programme de travaux bénévoles, Trajet et les autres partenaires socio-judiciaires ont défini la collectivité comme étant les organismes à but non lucratif, publics et parapublics. C'est donc dans ce créneau que nous devons chercher de nouveaux collaborateurs.

**De : Jacinthe**

**À : Joanne et Pierre**

**Objet : Pour mon information**

Merci pour les explications. Dites-moi, qu'est-ce qui incite les gens à accueillir ces adolescents et qu'est-ce qui vous démarque des nombreux programmes de bénévolat ?

8

**De : Joanne et Pierre**

**À : Jacinthe**

**Objet : Pour ton information**

Tu es vraiment curieuse, Jacinthe, mais tes questions sont pertinentes. D'après notre expérience, les gens acceptent d'accueillir des adolescents en travaux bénévoles pour les aider, pour leur donner une deuxième chance, pour leur faire vivre une expérience positive et aussi parce qu'ils ont besoin de bénévoles. Nous sommes toujours agréablement surpris de constater l'ouverture et la générosité de ces gens.

Ta deuxième question mérite réflexion. Nous ne voulons pas être trop vantards, mais on peut dire que nous offrons un bon suivi et un bon support auprès de l'adolescent et du superviseur qui l'accueille. Aussi, lorsque nous référons un adolescent, nous ne mettons pas de pression. Le superviseur n'est pas obligé d'accéder à notre demande. Il arrive que certaines contraintes ponctuelles rendent difficiles l'accueil d'un adolescent au moment de notre demande. Il peut donc refuser. Aussi, le superviseur peut arrêter la collaboration avant la fin des travaux bénévoles, s'il est en présence d'un jeune qui ne collabore pas. Il s'agit vraiment d'une collaboration où le respect est de mise.

**De : Jacinthe**

**À : Joanne et Pierre**

**Objet : Pour mon information**

Intéressant. Et quel bilan faites-vous de votre mandat de recrutement ?

**De : Joanne et Pierre**

**À : Jacinthe**

**Objet : Bilan positif**

Au moment de répondre à ce courriel, notre mandat vient tout juste de prendre fin. Tu auras donc compris que le bilan n'est pas encore fait. Toutefois, nous pouvons avancer certains constats. Nous avons pu consacrer beaucoup de temps à la recherche de nouveaux organismes, en privilégiant les journaux de quartier et la recherche sur l'Internet, et nous avons aussi recontacté des organismes qui avaient déjà collaboré avec nous.

Ces recherches intensives nous ont permis de découvrir des organismes dans le domaine culturel qui répondaient à nos critères, un milieu peu présent dans notre banque d'organismes. Nous avons également pu percer certains milieux ayant une grande capacité d'accueil, mais pour le moment rien n'est concrétisé, il reste certains éléments à préciser. Nous te ferons un suivi à ce sujet. Nous avons également déniché une foule d'activités, d'évènements, de corvées de groupe, qui se déroulent sur une semaine et où nous pourrions référer des adolescents en travaux bénévoles. Bref, nous sommes satisfaits du travail accompli et des nouvelles collaborations.

**De : Jacinthe**

**À : Joanne et Pierre**

**Objet : Comment puis-je vous aider ?**

Si jamais je rencontre quelqu'un qui travaille dans un organisme communautaire et qui aimerait accueillir un adolescent, qu'est-ce que je lui dis ?

**De : Joanne et Pierre**

**À : Jacinthe**

**Objet : Merci**

C'est gentil de vouloir nous aider, car nos besoins ne cessent de grandir. C'est simple, tu lui dis de nous contacter au 514 521-2000, poste 233 pour Joanne ou poste 236 pour Pierre. Nous lui donnerons toutes les informations nécessaires à une éventuelle collaboration. Ils pourront ainsi prendre une décision éclairée.

**De : Jacinthe**

**À : Joanne et Pierre**

**Objet : Bravo !**

Merci Joanne et Pierre pour tous ces détails et pour votre beau travail.

**De : Joanne et Pierre**

**À : Jacinthe**

**Objet : Merci à nos organismes d'accueil**

Ça fait plaisir de lire ce compliment, mais nous tenons à souligner que Trajet ne pourrait réaliser son mandat sans la collaboration de tous ces gens qui décident d'ouvrir leur porte aux adolescents. Nous leur sommes très reconnaissants. Nous devons te quitter car nous avons un rendez-vous pour recruter un nouvel organisme. En passant, n'oublie pas notre assemblée générale qui aura lieu le mardi 17 juin à 18h.

# Trajet Inc.

## L'équipe

### Comité de coordination

Diane Turcotte  
Véronique Poulin

### Intervenants LSJPA

Pierre Bélanger  
Martine Bordeleau  
Christian Favreau  
Mylène Guilbault-Labonté  
Véronique Hébert  
Christiane Houle  
Stella Jetté  
Joanne Lauzon  
Danielle Paquet  
Donald Sanon

### Médiateurs

Benôit Gauthier  
Julie Pouliot  
Lise Tremblay

### Équipe technique

Erica Castaneda  
Arnaud Gros-Burdet  
Marie-Ève Tanguay

## Le conseil d'administration

Catherine Armand  
Présidente

Claude-Catherine Lemoine  
Vice-présidente

Sandy Desanges  
Administratrice

Kévyn Gagné  
Administrateur

Diane Turcotte  
Secrétaire

Véronique Poulin  
Trésorière



Trajet tiendra son Assemblée générale annuelle

**mardi 17 juin 2014**

**à 18h**

Nous serons heureux de vous accueillir en grand nombre !

11



**Trajet Inc.**

3566, rue Bélanger Montréal (Québec) H1X 1A7  
Tél. 514 521-2000 | Fax. 514 521-1166  
info@trajetoja.org | trajetoja.org